

PROCÈS-VERBAL du Conseil d'Administration du 13 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize mai, à dix heures quarante, les membres du Conseil d'Administration de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL se sont réunis à l'Hôtel Best Western « Les 3 Clés » à Gembloux comme précisé dans la convocation du 12 avril 2017.

Le Conseil d'Administration est présidé par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'ASCEN. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire de l'ASCEN. Le Président constate que trois des quatre membres du Conseil d'Administration sont présents, à savoir le Président Mr Francis VENTER, le Trésorier Mr Alex BRUCATO et le Secrétaire Mr Philippe VANGROOTLOON. le Vice-président Mr Philippe DEMOULIN est absent et non représenté. Le nombre total de voix est ainsi de trois. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise selon les statuts, à savoir à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés. Il est rappelé qu'en cas de parité des voix, celle du Président est prépondérante. Puis, le Président lit l'ordre du jour de la présente réunion :

1. État des lieux des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2016.
2. Présentation des budgets 2017 révisé et 2018.
3. Liste des membres effectifs et adhérents.
4. Divers

Le Président ouvre ensuite les débats sur les points figurant à l'ordre du jour :

1. **APPROBATION DES COMPTES 2016**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par Mr Alex BRUCATO, en sa qualité de Trésorier de l'association.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
ASBL

Les comptes 2016 sont adoptés à l'unanimité. Ils seront soumis à l'Assemblée Générale de l'ASCEN.

2. **APPROBATION DU BUDGET 2017 RÉVISÉ ET DU BUDGET 2018**

Après présentation des budgets des exercices 2017 révisé (sur base du budget adopté à l'Assemblée Générale du 19 mars 2016) et 2018, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité lesdits budgets tels qu'ils lui ont été présentés par Mr Alex BRUCATO, en sa qualité de Trésorier de l'ASCEN.

Les budgets 2017 révisé et 2018 seront soumis à l'Assemblée Générale.

3. **LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS ET ADHÉRENTS**

Mr Francis VENTER fait un rapide état des lieux des membres effectifs (voir document en annexe). Nous sommes actuellement à 20 membres effectifs en 2017, inchangés par rapport à l'Assemblée Générale de 2016. Mais un membre effectif supplémentaire a posé sa candidature. Il s'agit du club d'astronomie Latitude 5050 (www.lat5050astronomie.be), qui est bien connu par les membres de l'ASCEN. L'adoption définitive en tant que membre effectif de l'ASCEN sera présentée pour adoption à l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration valide pour sa part la candidature de Latitude 5050 à devenir le vingt-et-unième membre effectif de notre association.

A l'assemblée Générale de 2015 nous avions 20 membres adhérents. A celle de 2016, le nombre étaient de 28 membres. A la date d'aujourd'hui, nous sommes à 36 membres au 31 décembre 2016 suivant les cotisations payées en 2016.

4. **DIVERS**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de maintenir les cotisations 2018 au niveau de celles de 2017.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, de ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été lu et approuvé en fin de séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.